

# Intendance de vos dons : Acceptation, gestion et utilisation

---

.....

**Chers donateurs et donatrices,** l'Archidiocèse de Saint-Boniface vous remercie chaleureusement d'accorder votre appui à ses œuvres. Vos dons sont un véritable témoignage de confiance, de respect et de solidarité chrétienne et font une réelle différence dans notre capacité de soutenir notre communauté de foi catholique et de préparer son avenir par le biais de divers ministères. Aussi, nous tenons à partager avec vous quelques précisions sur l'acceptation, la gestion et l'utilisation de vos dons.

- Les dons soutiennent à 100 % la cause désignée par les donateurs et donatrices. Si, pour une raison ou l'autre, la cause de votre choix devenait non viable, nous ferions les efforts raisonnables possibles pour communiquer avec vous afin de rediriger votre don de façon appropriée.
- Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers les donateurs et les donatrices en les remerciant et en les reconnaissant de façon appropriée. Cependant, nous comprenons que certains d'entre vous préférerez garder l'anonymat et nous nous engageons à respecter votre volonté à ce sujet.
- Nous veillons à ce que vos renseignements personnels soient gérés avec le respect et la confidentialité prévus par la loi. De plus, veuillez noter que nous ne partageons pas notre liste de donateurs et de donatrices avec aucun autre organisme.
- En tout temps, vous avez la possibilité de faire retirer votre nom de notre liste d'envoi.
- Si vous avez choisi de faire des dons mensuels, vous pouvez révoquer votre autorisation de prélèvement bancaire ou par crédit à n'importe quel moment, sous réserve d'un préavis de 30 jours.
- Nous acceptons divers types de dons : des dons en espèces, des titres négociables et des legs testamentaires, pour en nommer quelques-uns. Cependant, il se peut que nous ne puissions pas accepter un don, par exemple s'il est incompatible avec la mission et les valeurs de notre Église. Le cas échéant, la décision de ne pas accepter un don serait prise par le Comité des affaires économiques de l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

Enfin, vous pouvez vous renseigner sur les œuvres que vous soutenez par le biais de notre site Web. Vous y trouverez nos plus récents états financiers vérifiés ainsi que notre plus récent rapport annuel. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter la personne chargée du développement à l'Archidiocèse de Saint-Boniface par courriel à [infodons@archsaintboniface.ca](mailto:infodons@archsaintboniface.ca) ou en appelant à la réception au 204-237-9851. Au besoin, notre équipe administrative se fera un plaisir de vous mettre en contact avec la personne apte à répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter!



Archidiocèse de  
**Saint-Boniface**  
Archdiocese